

Image not found or type unknown



Restitution de cadeaux de mon ex

Par **MarineLG**, le **18/03/2015 à 20:01**

Bonjour,rnrn quelques lignes pour mieux comprendre la situation. J'ai été un et demi avec mon ex, que j'ai quitté il y a deux jours de ça. Il m'a menacé de ne pas me rendre la clef de mon appartement si je ne lui restituais pas tous les cadeaux qu'il m'a fait (un sac à main qui me servait tous les jours, des robes, de la nourriture, sous-vêtements ..), après des heures, pendant lesquelles il tapait à ma porte et fenêtres, j'ai craqué en larme après j'ai dû appeler la police car il continuait .. Il a un passif de violent, déjà eu une grosse amende pour agression donc j'ai eu peur. rnMais, lui il ne m'a rien rendu .. Alors, qu'il vivait chez moi à mes frais. Et, je lui ai également fait des cadeaux.rnrnMa question, est la suivante, ai-je un moyen de récupérer les cadeaux qu'il m'a repris ?? rnrnMerci d'avance pour votre aide ... Je ne sais absolument pas quoi faire /:

Par **cocotte1003**, le **18/03/2015 à 20:18**

Bonjour, puisque vous n'avez pas la preuve de votre paiement et s'ils n'existe pas de facture, vous ne pouvez plus rien faire, cordialement

Par **MarineLG**, le **18/03/2015 à 20:22**

Même si je porte plainte, en disant qu'il m'a menacé ? Car ce sont des "dons" et juridiquement, c'est du vol ce qu'il a fait non ?..